



MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGÉE
DU COMMERCE DE L'ARTISANAT
DE LA CONSOMMATION ET DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nos Réf. : CAC/2015/65660/M

Paris, le 26 11 15

Monsieur le Médiateur national du crédit,

Madame Fanny DOMBRE-COSTE, Députée de l'Hérault, a récemment remis au Gouvernement son rapport sur la transmission d'entreprise. Alors que le nombre de reprises devrait augmenter dans les années à venir en raison de la tendance au vieillissement des dirigeants d'entreprise, elle suggère un certain nombre de pistes pour faciliter et accompagner les transmissions.

La simplification de l'environnement réglementaire des petites entreprises ainsi que l'accompagnement des cédants et des repreneurs potentiels constituent des axes d'amélioration sur lesquels le Gouvernement a d'ores et déjà engagé une réflexion et annoncé plusieurs décisions. Dans ce contexte, le développement d'un écosystème du financement favorable à la reprise est identifié comme un enjeu important. Il doit permettre aux repreneurs potentiels de mettre en œuvre leurs projets et aux entreprises transmises de trouver un nouvel élan.

Compte tenu de sa composition rassemblant l'ensemble des parties prenantes au financement des entreprises, et au regard de la qualité des travaux qu'il a déjà réalisés par le passé sur le sujet du financement des entreprises, et notamment des très petites entreprises, l'Observatoire du financement des entreprises nous semble tout à fait à même de conduire une réflexion de fond sur cette question.

L'Observatoire pourrait analyser la situation actuelle et les principaux obstacles au financement de la reprise d'entreprise en distinguant au besoin par type d'entreprises, par grandes catégories de repreneurs ou encore par type de schéma de montages financiers utilisés. Au terme de cette analyse, il pourrait identifier les éventuels moyens de renforcer cet écosystème et formuler les recommandations qu'il jugerait opportunes.

Par ailleurs, l'absence de données stables et consolidées sur la transmission des très petites entreprises constitue un frein à la connaissance fine de la situation et à la formulation de réponses ciblées. L'Observatoire pourrait proposer une démarche structurée de suivi et de mesure de la transmission d'entreprises, en s'appuyant sur les données statistiques et les études nationales et territoriales existantes et les acteurs publics et privés intervenants dans ce domaine.

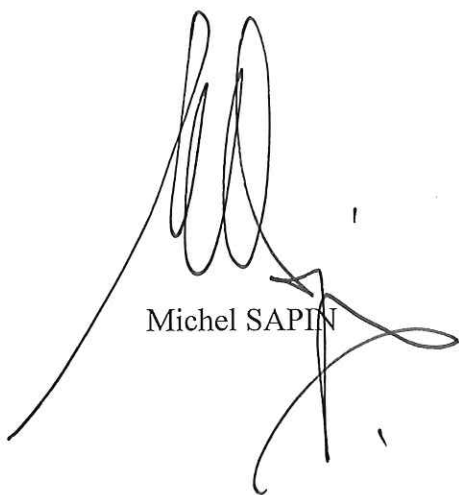
.../...

Monsieur Fabrice PESIN
Médiateur national du crédit

Vous pourrez utilement collaborer avec la Banque de France ainsi qu'avec l'INSEE et l'ensemble des administrations susceptibles de vous apporter une expertise pertinente. Vous pourrez aussi proposer aux acteurs qui accompagnent les entreprises, les cédants ou les repreneurs dans ces transitions de contribuer à ces réflexions pour en tirer des enseignements utiles dans le cadre de votre mission.

A l'occasion de chaque comité de pilotage national des mesures favorisant la transmission et la reprise d'entreprise, l'Observatoire du financement des entreprises fera état de l'avancement de cette mission et publiera ses résultats avant la fin de l'année 2016 avec, sur l'aspect statistique, un point d'étape en mai 2016.

Nous vous remercions par avance de l'ensemble des travaux que vous pourrez entreprendre en ce sens dans le cadre des travaux de l'Observatoire du financement des entreprises et vous prions de croire, Monsieur le Médiateur national du crédit, à l'assurance de notre considération distinguée.



Michel SAPIN



Emmanuel MACRON



Martine PINVILLE